



Inaptitudes définitives au travail et troubles de la santé mentale : étude transversale multicentrique sur 2 788 travailleurs

Pr MP. Lehucher-Michel, Aix Marseille Université EA3279, Service de Médecine et Santé au travail, Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille

- O. Olymbios, Médecin, Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille
- G. Bellagamba, Epidémiologiste, GIMS13, Aix Marseille Université EA3279
- Membres du comité de pilotage*

* voir en annexe



CONSTAT ET OBJECTIF DE L'ETUDE

- En Ile-de-France et Pays de Loire : nombre d'inaptitudes x2 entre 1997 et 2003 (Mahiou, 2013 ; Morise-Cormier, 2005)
- En région Sud : taux d'incidence des inaptitudes de 0,7 % à 1,2 % entre 2010 et 2016 (Directe PACA, 2016)
- En France : troubles de la santé mentale (TSM) 2^{sd} motif d'inaptitude médicale au travail (24 % des cas) après les troubles musculosquelettiques (61 % des cas) (Dutheil et al., 2016)
- Pays de Loire : 21 % des inaptitudes au motif d'un TSM dont 50 % pour un épisode dépressif et 21 % pour un trouble anxieux (Touranchet, 2007)
- Objectif : étudier en région Sud les caractéristiques des salariés inaptes définitifs au motif d'un TSM et recenser les natures de ces TSM

METHODE D'ENQUETE

- **Enquête descriptive et analytique conduite en 2018**
- **Données extraites des dossiers médicaux de santé au travail par les médecins de SPSTI de six départements de la région Sud**
 - salariés de 18 ans et plus
 - secteurs d'activités secondaire ou tertiaire relevant RCSS
- **Données recueillies portent sur des salariés inaptes (74 items) et « non inaptes » (16 items)**
 - caractéristiques de l'entreprise et du salarié
 - données cliniques relatives à l'inaptitude (thésaurus dont CIM10)
 - expositions professionnelles du salarié inapte
 - issue de l'inaptitude
- **Analyses statistiques multivariées des différences de répartition des motifs d'inaptitude entre les salariés**

RESULTATS

- Participation de 10 SIST partenaires (sur les 16 SIST de la région)
- 148 médecins du travail
- 2 788 dossiers d'inaptitudes analysés
- 226 701 dossiers de « non inaptés » (i.e. aptes, aptes avec restrictions, aptes avec adaptation de poste, attestations de suivi...) analysés

PATHOLOGIES ET HANDICAPS MOTIVANT LES AVIS D'INAPTITUDE

- Dans notre étude, pathologies motivant les avis d'inaptitude (CIM10)



PATHOLOGIES ET HANDICAPS MOTIVANT LES AVIS D'INAPTITUDE (suite)

Variables	Pourcentages ET Rapport de « chance » (OR aj.) ^{a,b}		
	Troubles de la santé mentale	Pathologies musculosquelettiques	« Non inaptes »
Femme	67,0% OR aj. = 1,79	57,5% 1,48	45,5%
25-44 ans	43,1% 2,59	35,1% ≈ 2,3	49,2%
45-54 ans	28,7% 3,24	30,9% 4,17	23,4%
≥ 55 ans	24,7% 4,24	29,6% 6,42	14,4%
Employés	53,1% ~ 1	50,7% 4,74	42,8%
Ouvriers	16,2% ~ 1	37,9% 5,45	29,6%
Cadres et prof. intellectuelles sup.	9,9% ~ 1	0,9% ~ 1	8,4%
Commerce, transport, héberg. & restau.	37,5% 1,47	36,6% ~ 1	34,2%
Ancienneté dans l'entreprise > 5 ans	51,8% 1,5	43,7% ~ 1	31,6%

^a résultats après contrôle des effets de confusion entre les variables ; ^b cf modalités de référence dans le rapport d'étude

PATHOLOGIES ET HANDICAPS MOTIVANT LES AVIS D'INAPTITUDE (suite)

Variables	Pourcentages ET Rapport de « chance » (OR aj.) ^{a,b}	
	Troubles de la santé mentale	Pathologies musculosquelettiques
« Inapte au poste [...] »*	34,3%	72,0%
« Tout maintien du salarié [...] »*	21,3%	10,3%
« L'état de santé du salarié [...] »*	44,4%	17,7%

^a résultats après contrôle des effets de confusion entre les variables ; ^b cf modalités de référence dans le rapport d'étude

- * Inapte au poste, apte à un autre
- « Tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé »
- « L'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi »

TROUBLES DE LA SANTÉ MENTALE À L'ORIGINE DES AVIS D'INAPTITUDE

- 81,9% des troubles de la santé mentale motivant les avis d'inaptitude sont regroupées en trois sous-catégories de diagnostic selon la nomenclature CIM10
 - Episodes dépressifs majeurs : 45,6%
 - Troubles anxieux : 23,0%
 - Troubles dépressifs récurrents : 13,3%

TROUBLES DE LA SANTÉ MENTALE À L'ORIGINE DES AVIS D'INAPTITUDE (SUITE)

Variables	Troubles de la santé mentale à l'origine des inaptitudes / Pourcentages ET Rapport de « chance » (OR aj.) ^{a,b}		
	Episodes dépressifs majeurs	Troubles anxieux	Troubles dépressifs récurrents
Femme	70,2% 1,96	63,0% 1,65	69,5% 1,91
35-44 ans	24,0% 3,47	20,7% ~1	12,2% -
45-54 ans	25,6% 3,50	28,2% 2,54	42,7% 3,54
≥ 55 ans	26,7% 5,55	18,9% 2,62	33,6% 4,29
Ouvriers	12,3% 0,40 (2,5 fois moins)	18,9% ~1	18,5% ~1
Ancienneté dans l'entreprise > 5 ans	51,7% ≈ 1,8	42,9% ~1	63,9% ≈ 2,5
Commerce, transport, hébergement	37,5% 1,82	37,3% ~1	46,2% ~1
« L'état de santé du salarié [...] »	45,0% -	52,4% -	36,6% -

^a résultats après contrôle des effets de confusion entre les variables ; ^b cf modalités de référence dans le rapport d'étude

* « Inapte au poste, apte à un autre »

« Tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé »

« L'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi »

ORIGINE PROFESSIONNELLE DES TROUBLES DE LA SANTÉ MENTALE

Variables	Part des inaptes	Origine professionnelle (selon l'avis des médecins du travail) / Pourcentages ET Rapport de « chance » (OR aj.) ^{a,b}		
		NON	OUI	Indéterminée
Troubles de la santé mentale	36,8%	25.8%	63.6%	10.7%
Episodes dépressifs majeurs	45,6%	20.5%	67.3%	12.3%
Troubles anxieux	23,0%	19.6%	74.7%	5.8%
Troubles dépressifs récurrents	13,7%	37.6%	49.6%	12.8%

^a résultats après contrôle des effets de confusion entre les variables ; ^b cf modalités de référence dans le rapport d'étude

FACTEURS D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE INCOMPATIBLES AVEC LE RETOUR AU TRAVAIL

- **Motifs psychosociaux d'impossibilité de retour au poste de travail**
 - Mauvaise qualité des rapports sociaux : 46,3%
 - Intensité du travail : 27,5%
 - Exigences émotionnelles : 17,1%
 - Souffrance éthique / Insécurité de la situation de travail / Manque d'autonomie : 9,1%

ISSUES DES AVIS D'INAPTITUDE

➤ Connaissance de l'issue de l'inaptitude par le médecin du travail : 87,3% des cas

Issues des inaptitudes : licenciement dans 94,1% des cas

CONCLUSION

➤ Troubles de la santé mentale

- 1/3 des motifs d'inaptitude définitive
- 2/3 soit épisodes dépressifs majeurs soit troubles anxieux
- 2/3 seraient essentiellement d'origine professionnelle

➤ L'inaptitude au motif d'un trouble de la santé mentale majoritairement

- chez les femmes
- salariés de 35 ans
- secteurs du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration
- plus de 5 ans d'ancienneté dans la même entreprise

Annexe : membres du Comité de pilotage

SIST et institutions	Membres du Comité de pilotage
Association Interprofessionnelle Santé Au Travail du Var (AIST 83)	Dr Anne VIOLA
Association Interprofessionnelle des Services Médicaux-Sociaux des Alpes-de-Haute-Provence (AISMT 04)	Dr Thomas LEBORGNE
Association Interentreprises pour la Santé au Travail du Vaucluse (AIST 84)	Dr Yves CHARMET
Association Médecine du Travail des Alpes Maritimes (Ametra 06)	Dr Germaine FERRANDO
Association Paritaire de Santé au Travail du Bâtiment et des T. P. des Alpes Maritimes (APST BTP 06)	Dr Christian EXPERT
Association des Services de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône (ASTBTP 13)	Dr Sophie DUMAS
Expertis	Dr Laurence SENDRA GILLE, Dr Catherine MILLIET
Groupement des Entreprises pour la Santé au Travail des Hautes-Alpes (GEST 05)	Dr Gérard MAGALLON
Groupement Interprofessionnel Médico-Social des Bouches du Rhône (GIMS 13)	M Didier BLANCQUAERT, Dr Anne LANDI, Dr Nicole DOUSSELIN
Santé au Travail Provence (STP)	Dr Sylvie ROMAZINI, Dr Hélène RIGAUT
DIRECCTE PACA	Dr André DUBOIS
Equipe de recherche EA 3279, Faculté de médecine - Aix-Marseille Université	Pr Marie-Roscale LEUCHER-MICHEL, M Gauthier BELLAGAMBA